

#357 – FÉVRIER 2024

un mois à Grans

VOTRE BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS



PAGE 13

LE DOSSIER DU MOIS

**Logements sociaux :
maintenir un nécessaire équilibre**

PAGE 7

Dans l'actualité

Réunions publiques, véhicules électriques et transferts de compétences : l'année 2024 démarre sur les chapeaux de roues !

PAGE 18

La vie à Grans

Cérémonie des vœux du maire : cap sur les projets de la commune

PAGE 20

La vie à Grans

Le don du sang peut sauver une vie !

Dans l'actualité

Les seniors à la fête 4
 La crèche les Feuillantines - Carmen Gidel 4
 S'inscrire sur les listes électorales, un acte citoyen ! 5
 Recensement citoyen 5
 Cartes d'identité et passeports :
 déjà plus de 360 dossiers instruits en mairie ! 6
 Réunions publiques, véhicules électriques et transfert de
 compétences : l'année 2024 démarre sur les chapeaux de roues ! . . . 7
 Réunion publique sur l'aménagement de la place de la liberté 8
 Les Atsems : des emplois prioritaires
 pour le bien-vivre des familles gransoises 10
 Accès aux soins à Grans : tous mobilisés ! 12



page 4



page 9

Le dossier du mois

LOGEMENTS SOCIAUX À GRANS : MAINTENIR UN NÉCESSAIRE ÉQUILIBRE 13

Logements sociaux :
 maintenir le développement équilibré de Grans 14
 5 questions à Philippe Leandri, maire de Grans. 15



page 13

La vie à Grans

Cérémonie des vœux du maire :
 cap sur les projets d'avenir de la commune 18
 Le don de sang peut sauver une vie ! 20
 Un vent nouveau souffle sur Terre de Provence 21
 Bienvenue Benoit 22
 L'agenda de la médiathèque 23
 La programmation de l'espace Robert-Hossein 24



page 22

Un mois à Grans – #357 | février 2024

Dépôt légal : 27 décembre 2006

Directeur de la publication :
 Philippe Leandri

Directrice de la rédaction :
 Frédérick Arnould

Responsable de la communication :
 Jean-Louis Alquier

Comité de rédaction :
 R. Ansillon, C. Prigent, J.-L. Alquier

Conception : Vincent Trotot

Réalisation, illustrations :

Vincent Trotot – Service communication

Photographies : C. Prigent, R. Ansillon,
 V. Trotot, J.-L. Alquier, DR

Tél. : 04 90 44 16 23 – Fax : 04 90 55 86 27

Courriel : communication@grans.fr

Imprimerie : Print Concept – 04 81 19 12 10

La mairie et la maison des associations

vous accueillent du lundi au vendredi
 de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Tél. : 04 90 55 99 70

Fax : 04 90 55 86 27



L'art de bien vivre ensemble !

Chères Gransoises, chers Gransois,

L'année 2024 prévoit d'être intense à Grans. De nombreux sujets mobilisent déjà notre attention en ce début d'année.

C'est le cas de la carence de logements sociaux, pointée par l'État en décembre, qui risque, sans action de notre part, d'impacter les finances municipales et le développement serein de la ville. Notre point de vue doit être entendu par l'État et nous nous y attachons déjà, avec des solutions soumises prochainement au préfet.

Le service public municipal évolue également avec quelques satisfactions obtenues d'arrache-pied pour faciliter le quotidien des Gransoises et Gransois dès 2024.

L'entretien de la voirie, la propreté et l'éclairage tout d'abord, sont transférés à la métropole avec 10 agents municipaux. Pour être certains que les Gransois bénéficient toujours d'un service public de proximité, j'ai obtenu que ces agents restent basés à Grans.

L'instruction en mairie des passeports et cartes d'identité est à nouveau possible depuis 2023, grâce à l'obtention du retour de ce service public, plébiscité, si l'on en juge par la fréquentation du service de l'État civil!

L'accès aux soins des Gransois reste au cœur de nos préoccupations. Notre engagement pour faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé - dans la limite des compétences communales je souligne - est volontaire et quotidien, et nous gardons bon espoir de voir le parcours de soins des Gransois facilité, au plus près de leurs besoins.

Les nouveaux besoins liés à l'ouverture d'une 7^e classe, au terme d'une bataille acharnée avec l'Éducation nationale sont désormais intégrés. Une évolution qui a un coût : plus de 100 000€ ont été investis par la mairie pour le mobilier, les fournitures supplémentaires, les flux et le recrutement d'un agent territorial spécialisé (Atsem).

Enfin les enjeux liés au réchauffement climatique impactent aussi notre ville. Avec l'arrivée de plusieurs véhicules électriques « propres » en 2024, et d'autres à venir en 2025, **Grans prend toute sa part dans les efforts pour réduire les gaz à effet de serre, la dépendance énergétique et améliorer la qualité de l'air.**

Ainsi, vous le constatez, mon équipe et moi-même sommes combattifs et mobilisés pour assurer aux Gransois le maintien de **la qualité de notre art de bien vivre ensemble.**

Je vous laisse découvrir ces dossiers dans ce nouveau numéro d'un mois à Grans.

Votre maire,
 Philippe Leandri.

#SERVICESPUBLICS #SENIORS #SOLIDARITÉ

Les seniors à la fête



La salle des fêtes Gérard-Philippe était au complet le 12 janvier pour la traditionnelle galette des rois des seniors. Spectacle musical, dégustation, le CCAS avait mis les petits plats dans les grands pour partager avec les seniors ce moment de convivialité très apprécié. L'occasion de «remercier chaleureusement la disponibilité du personnel municipal, notamment le CCAS» comme l'a rappelé le maire, Philippe Léandri.

#SERVICESPUBLICS #PETITEENFANCE

La crèche les Feuillantines - Carmen Gidel

«Une personne déterminante dans la création, le développement et la gestion de la petite enfance à Grans» comme l'a rappelé le maire, Philippe Léandri.

Carmen Gidel, médecin gynécologue est à l'initiative en 1989 de la crèche associative «Les Feuillantines», avec son époux Maurice Gidel, Véronique Appolonie, Gloria Rico et Anne Avignon. Située au rez-de-chaussée de l'actuelle maison des associations dans un local mis à disposition par la municipalité, cette crèche a permis l'éveil de toute une génération de petits Gransois.

Une fréquentation en constante augmentation a convaincu la municipalité en 2000 de reprendre la gestion de la crèche.

«Carmen Gidel fut également présidente de l'association des parents d'élèves AIPEG aux côtés de Georges Raillon que je remercie publiquement pour être à l'initiative de ce qui nous rassemble en cette occasion» a confirmé Philippe Léandri.

La générosité et le grand cœur de Carmen Gidel demeure avec le don de 20 000 euros de l'association à la mairie à l'attention de la crèche.



#ÉLECTIONS

S'inscrire sur les listes électorales, un acte citoyen !

Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024. Toute personne majeure, de nationalité française ou européenne, peut s'inscrire sur les listes électorales. Pour cela, il suffit de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile récent (factures énergie, téléphone fixe ou box, assurance habitation...)

Il est possible de se présenter en mairie au service élections ou de s'inscrire directement en ligne via le site Internet service-public.fr

Les cartes électorales sont adressées par voie postale au plus tard trois jours avant le scrutin.



Bon à savoir!
La création du Répertoire électoral unique le 1^{er} janvier 2019 permet de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au sixième vendredi précédent un scrutin.

Changement de domicile

En cas de changement de lieu de résidence¹ ou en cas de déménagement au sein de la commune, il convient de se rapprocher du service élection, muni des justificatifs évoqués.

1) sauf si les conditions pour demeurer inscrit-e dans la commune sont satisfaites en application de l'article 11 du code électoral



Le prochain scrutin

Dimanche 9 juin 2024, tous aux urnes pour élire les représentants au Parlement européen!

Informations et renseignements

Claudine Barles
04.90.55.99.72
election@grans.fr

#SERVICESPUBLICS #ÉTATCIVIL

Recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire dès le 16^e anniversaire d'un mineur et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. La démarche s'effectue en mairie. L'attestation de recensement est réclamée dans certains cas comme lors de l'inscription au baccalauréat avant 18 ans.

#SERVICESPUBLICS #ÉTATCIVIL

Cartes d'identité et passeports : déjà plus de 360 dossiers instruits en mairie !

Depuis le 1^{er} juillet 2023, il est à nouveau possible de demander ou renouveler sa carte d'identité et son passeport en mairie de Grans. Un service public de proximité enfin retrouvé, dont 363 personnes ont déjà bénéficié.

La ville de Grans fait partie des communes du département sélectionnées pour délivrer les cartes d'identité et les passeports. Un service proposé aux habitants de la commune mais également aux personnes résidant dans les départements voisins.

Entre le 1^{er} juillet et le 29 décembre 2023, la fréquentation du service État civil n'a cessé de croître traduisant l'enthousiasme de la population pour ce service de proximité retrouvé.

Parmi elle, 72% personnes sont des gransois, 27% habitent les Bouches-du-Rhône et 1% habitent hors du département.

Prendre rendez-vous

Les rendez-vous de dépôt des dossiers ou de retrait des titres doivent être pris exclusivement via le site Internet grans.fr, rubrique démarches administratives.

- Pour le dépôt des dossiers, les rendez-vous sont programmés les mardi matin et jeudi après-midi. Le mercredi toute la journée est réservé aux pièces d'identité des mineurs.
- Pour les retraits des titres, les rendez-vous sont fixés les lundi après-midi et vendredi matin.



Première carte d'identité pour la fille de ce papa gransois

#DÉMOCRATIEPARTICIPATIVE #CADREDEVIE #TRAVAUX

Réunions publiques, véhicules électriques et transfert de compétences : l'année 2024 démarre sur les chapeaux de roues !

La démocratie participative est une des priorités de la municipalité. Soucieuse de concerter les riverains sur les petits et grands projets, celle-ci organise régulièrement des réunions publiques pour recueillir les avis et suggestions des principaux intéressés, à savoir les Gransois.

Bilan de la concertation sur les travaux rue de l'égalité

Après les travaux de mise en sécurité et d'aménagement permettant l'écoulement des eaux pluviales réalisés rue de l'égalité en novembre 2023, Philippe Leandri, maire de Grans s'était engagé à rassembler les usagers pour un retour d'expériences. Chose promise, chose due ! Mercredi 10 janvier, une réunion publique était organisée en salle d'honneur de l'hôtel de ville pour dresser un bilan après deux mois de fonctionnement. « Les résultats sont satisfaisants ! On peut dire que le système d'écluses mis en place pour ralentir la circulation

sur cet axe remplit son rôle » explique le 1^{er} magistrat. Un peu de civisme et de bon sens suffisent à faire fonctionner l'ensemble.

Concernant l'écoulement des eaux pluviales, la création de canalisations avec grille de caniveau a permis de réduire la quantité d'eau lors de grosses pluies. « Même si le problème n'est pas résolu, ces travaux apportent un plus non négligeable » rajoute le maire. Un diagnostic pluvial a été demandé aux services de la métropole afin de redimensionner les aménagements si besoin.



Transfert de compétences à la métropole

Le service public évolue. Ce début d'année a été marqué par le transfert de compétences vers les services métropolitains de l'entretien de la voirie, de la propreté urbaine et de l'éclairage de la ville. Depuis le 1^{er} janvier, 10 agents de la mairie ont basculé dans les effectifs de la métropole et le matériel inhérent à leur fonction a également été transféré. « Nous ne gérons plus les nids de poule, les ampoules défectueuses ou encore le nettoyage des rues » commente le maire. Grâce à sa pugnacité, les 10 agents restent hébergés dans les locaux communaux dans un souci d'efficacité et de réactivité du service public.



« Malgré le transfert, les agents doivent pouvoir réagir rapidement pour assurer un service public de qualité, raison pour laquelle nous nous sommes battus pour qu'ils restent localisés dans la commune. »

Gabriella Valvason-Serodine, adjointe au maire.

RÉUNION PUBLIQUE

MARDI 6 FÉVRIER À 18 H 30 \ \ SALLE DES FÊTES



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ

Philippe Leandri, maire de Grans,
et le conseil municipal

ont le plaisir de vous convier
à la réunion de présentation du futur
aménagement de la place de la liberté
mardi 6 février 2024, à 18 h 30 à la salle des fêtes.



Renseignements
Service protocole - 04 90 59 13 75 - protocole@grans.fr

mairie de Grans - boulevard Jauffret - 13450 Grans
04 90 55 99 70 - grans.fr

« Améliorer
le cadre de vie des Gransois
reste un axe majeur
pour la municipalité. »

Philippe Leandri,
maire de Grans

Le 6 février, découvrez le nouveau visage
de la place de la liberté

Autre sujet d'actualité,
l'aménagement de la place de la
liberté. « Là aussi, j'ai tenu à réunir les
Gransois mardi 6 février pour présenter
le projet d'aménagement d'une des plus
anciennes places du village » lance
Philippe Leandri, maire de Grans.
Le parking va être complètement

réorganisé. Fontaine, espaces verts
et mobilier urbain seront installés
pour le confort des riverains.
Quelques places supplémentaires
viendront renforcer l'offre de
stationnement aux abords de la
maison médicale.

Électrifier le parc de véhicules municipal

Réduire les émissions de gaz à effet
de serre, la dépendance énergétique
et améliorer la qualité de l'air en
milieu urbain, tel est l'enjeu du
développement des véhicules
propres. Cet enjeu planétaire est
l'affaire de tous et les collectivités
territoriales sont aussi sollicitées
pour montrer l'exemple.

« La réglementation se durcit : jusqu'à
fin 2024, au moins 30% des véhicules
renouvelés annuellement doivent
être des véhicules à faible émission.
À partir de 2025, cette part minimale
sera de 40% » précise le maire.

La ville de Grans, engagée en
faveur de l'environnement et du
développement durable, veut être bon
élève en la matière. Elle n'a d'ailleurs
pas attendu la réglementation pour
agir. « L'acquisition de notre premier
véhicule électrique, une Peugeot Ion
remonte à 2012 ! » indique Philippe
Leandri.

Depuis, l'objectif est simple,
électrifier au maximum le parc
automobile de la collectivité et
mettre au rebut les vieux véhicules
diesel polluants, dont certains ont
25 ans ! « Nous venons de réceptionner

deux nouveaux véhicules verts, un
destiné aux services techniques, l'autre
au CCAS pour la livraison des repas à
domicile. Subventionnés à hauteur de
70% par le département des Bouches-
du-Rhône, ces achats affirment la
volonté municipale d'agir en faveur de
la planète » conclut le maire.

D'autres acquisitions sont
programmées en 2024 et 2025, dont
un véhicule, qui sera attribué au
service de police municipale.

Le parc automobile
municipal, c'est **32**
véhicules, dont **2**
motos et **8** engins
électriques.



#PETITEENFANCE #SERVICEPUBLIC

Les Atsems : des emplois prioritaires pour le bien-vivre des familles gransoises

La jeunesse et l'éducation sont au cœur des priorités municipales. Accompagner les jeunes, les aider à bien grandir et à apprendre dans les meilleures conditions possibles sont des objectifs incontournables de la municipalité. Bien que la loi exige l'emploi d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) seulement pour les classes de petites sections de maternelle, l'équipe municipale fait le choix d'étendre ce service à toutes les classes. Coup de projecteur sur un métier méconnu et ô combien méritant.

Si l'on s'en tient à la fiche métier, un Atsem apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant d'une école maternelle. En réalité, ses missions vont bien au-delà ! Rattaché à l'équipe pédagogique, l'agent accueille les enfants de sa classe et veille à ce que l'entrée à l'école se déroule dans de bonnes conditions. Ses tâches sont variées : habillage, déshabillage, lavage des mains, accompagnement aux toilettes, aide pendant les repas, coucher à l'heure de la sieste, mais également et surtout prise en charge des ateliers sous la direction des enseignantes...

À la rentrée 2023, l'école Jacques Prévert obtenait l'ouverture d'une 7^e classe au terme d'une bataille acharnée avec l'éducation nationale. Une évolution qui a un coût : mobilier et fournitures supplémentaires et recrutement d'un agent territorial spécialisé. « Fidèle à sa politique engagée en faveur de la jeunesse et de l'éducation, la ville a investi 3 332 euros pour équiper la classe et dépense annuellement 38 400 euros additionnels pour s'offrir les services d'une nouvelle Atsem » indique Philippe Leandri.



« Nous secondons les enseignants dans leur travail en préparant le matériel pour les activités, en organisant et en animant les ateliers et en effectuant le rangement et le nettoyage. »

Équipe des Atsems de Grans.



« Les classes étaient bondées, rendant les missions ardues pour les enseignants et les Atsems. Je me suis battu aux côtés de l'AGPE, association de parents d'élèves, pour l'ouverture d'une indispensable 7^e classe et je suis satisfait d'avoir eu gain de cause. »

Philippe Leandri,
maire de Grans.



Rose-Marie Decombis,
48 ans au service des tout-petits

Recrutée en août 1975 par Jean-Marie Gavaudan, alors maire de Grans, Rose-Marie Decombis a battu des records de longévité parmi les employés municipaux. Après plus de 48 ans de bons et loyaux services auprès des tout-petits, elle peut enfin savourer une retraite bien méritée. Rose-Marie a accompagné 1500 enfants et leur famille sur trois générations. À ses débuts,

l'école maternelle comptait 3 classes contre 7 au moment de son départ. « J'ai connu de nombreux changements et j'ai aussi vécu le déménagement de l'école en 2006 avec une amélioration des conditions de travail » commente la jeune retraitée. Elle a travaillé en étroite collaboration avec Lucette Boberietter, 18 ans avec Bernadette Bouette et les 15 dernières années avec Sylvie Festino.

« J'ai adoré mon métier et c'est une chance d'avoir pu l'exercer ici à Grans dans mon village natal. C'est avec regret que je quitte mes fonctions et mes collègues mais je pars le cœur rempli de beaux souvenirs. »

Françoise Demoulin
Atsem : un métier, une passion

Françoise débute sa carrière d'Atsem en 1985 sous la municipalité Paul Pelen aux côtés de Madame Philippe, directrice de l'école maternelle Jacques Prévert. Titularisée en 1990, elle secondera Eve Sarrès, Martine Vitale et Florence Gruninger, enseignantes dans les différentes sections de maternelle. « Mes premières classes étaient situées dans les locaux actuels de la maison des associations » commente Françoise.

S'en est suivie une belle évolution des locaux et des moyens mis à disposition du corps enseignants, des Atsem et des élèves. Françoise Demoulin a été tout au long de sa carrière une véritable "seconde maman" pour les quelques 100 enfants qu'elle a accompagnés. Après 38 années de dévouement, l'heure de la retraite a sonné au mois de février dernier.



« J'ai apprécié travailler en équipe avec les maîtresses et mes autres collègues Atsems, toujours dans l'intérêt supérieur de l'enfant. »

La ville de Grans salue ces deux piliers de l'école maternelle et leur adresse ses plus sincères remerciements pour ces nombreuses décennies au service des enfants. Longue et heureuse retraite Rose-Marie et Françoise !

Renseignements
smej@grans.fr - 04 90 55 98 24

#SANTÉ

Accès aux soins à Grans : tous mobilisés !

Depuis la crise sanitaire, la santé publique s'est invitée dans le débat public. Les maires, soucieux de protéger la population, se sont fortement mobilisés pendant et après la crise. Aujourd'hui, la santé reste un sujet prioritaire pour tous les habitants, qui aspirent à des services de santé près de chez eux. Retour sur la mobilisation volontariste de la commune pour garantir aux Gransois un meilleur accès aux soins... dont la compétence n'est pourtant pas municipale.

Accès aux soins pour tous : la municipalité sur le pont

Depuis la pandémie, Grans se mobilise activement pour apporter des réponses au plus près des besoins de santé des administrés.

Les mesures incitatives prises par la commune pour faciliter l'installation de nouveaux praticiens

sont nombreuses et permettent à Grans de ne pas être aujourd'hui considérée comme un désert médical. Mais les besoins de la population évoluent vite, obligeant la municipalité à sans cesse adapter ses solutions.

Maison médicale : des conditions favorables pour les professionnels de santé

En 2018, la municipalité proposait déjà aux médecins installés en ville d'intégrer une Maison médicale, créée sur le site d'un ancien moulin à blé, au début de la rue de l'enclos.

Depuis 2022, grâce au financement par la ville de nombreux travaux d'aménagements, l'attractivité médicale de la commune s'est renforcée. Cette stratégie permet aujourd'hui d'offrir un accueil aux professionnels de santé dans de bonnes conditions, notamment

financières, grâce à de faibles loyers et l'absence de caution.

Aujourd'hui, deux médecins généralistes sont installés au 1^{er} étage de la maison médicale. Trois orthophonistes, deux psychologues et un sophrologue assurent leurs consultations au 2^e étage. Mais les prises en charge de patients déjà trop nombreuses, obligent parfois les Gransois à se déplacer dans des villes plus grandes pour trouver un rendez-vous.

Accès aux soins : un engagement quotidien pour la santé des Gransois

Consciente de cette difficulté, la municipalité met tout en œuvre pour attirer à Grans un infirmier en pratiques avancées (voir encadré) qui peut exercer sous l'autorité d'un médecin généraliste, même installé hors de Grans. Des cabines fixes de téléconsultation, dont l'investissement est toutefois élevé

(100 000 €), sont également à l'étude.

La commune reste donc mobilisée, aux côtés de l'État, des collectivités partenaires et des professionnels de santé pour, ensemble, renforcer son attractivité médicale et assurer l'accès aux soins de tous les Gransois.



« Nous œuvrons d'arrache-pied pour faciliter l'installation de nouveaux médecins dans la limite de nos compétences avec la ferme volonté d'assurer la continuité du parcours de soins des Gransoises et des Gransois. »

Catherine Ruiz,
conseillère municipale
déléguée à la santé publique,
à l'enfance et à la vie scolaire.

Un infirmier en pratiques avancées (IPA), en soutien de l'activité médicale

Jean-Vincent Appolonie, Gransois et IPA à Salon-de-Provence explique son rôle: « 2 ans d'études supplémentaires sont nécessaires pour assurer des consultations de suivi de maladies chroniques (diabète, problèmes pulmonaires et cardiaques, AVC). Objectif: intervenir en soutien au médecin traitant - à qui nous sommes obligatoirement rattachés -, via des consultations de suivi, des examens cliniques, renouveler et adapter les traitements, prescrire les examens nécessaires, ou coordonner le parcours de soin du patient. Au sein de l'hôpital de Salon, nous sommes trois IPA à exercer en oncologie, pneumologie et endocrinologie »

#DOSSIER #LOGEMENT #SOLIDARITÉ

LOGEMENTS SOCIAUX À GRANS : MAINTENIR UN NÉCESSAIRE ÉQUILIBRE

En décembre dernier, quarante communes des Bouches-du-Rhône, dont la ville de Grans, ont été sommées par la Préfecture des Bouches-du-Rhône de résorber la carence de construction de logements sociaux sur leur territoire. La Loi de Solidarités et Renouvellement Urbain (SRU) impose 25% de création de logements sociaux dans les communes de plus de 3500 habitants. En 2023, Grans en comptait un peu plus de 12%.

Au-delà des pénalités financières, dues en raison de cette carence, la commune peut-elle concrètement répondre à cette obligation? Une équation délicate, qui repose sur un équilibre fragile entre perspectives de développement et maintien d'un art de vivre, chers aux Gransois.



Logements sociaux : maintenir le développement équilibré de Grans

Malgré les dispositions sévères annoncées par la préfecture (sanctions financières alourdies et transfert du droit de préemption de la commune vers l'État), la municipalité veut garder la maîtrise de son urbanisme pour garantir l'équilibre du développement de Grans.

L'annonce du préfet, le 21 décembre dernier, était pour le moins inattendue. Mais la commune, soucieuse de conserver la main sur son développement urbain, veut faire valoir son point de vue. La sauvegarde de son équilibre démographique et urbanistique et ses capacités financières sont en jeu et risquent d'être lourdement impactées par cette décision préfectorale.



**Logements sociaux :
12,09 % du total
des logements en
2023**

Grans comptait 99 logements sociaux en 2007, soit moins de 6% des logements de la commune. Ce chiffre a déjà plus que doublé en 15 ans.

Nouvelles sanctions financières et juridiques pour les communes carencées

S'agissant du volet financier, les communes « déficitaires » s'acquittent déjà de pénalités financières annuelles et en général, pour une période triennale.

En 2023, la pénalité due par la commune de Grans était de 138 207 euros.

Dans son courrier de décembre, le préfet estime le taux de majoration applicable à la commune au 1^{er} janvier 2024 à plus de 80%, soit 250 000 euros par an durant trois ans.

Concernant la compétence d'urbanisme, le transfert de

préemption vers l'État agit comme une épée de Damoclès sur la libre administration de la commune.

Quelles sont, dès lors, les capacités d'action de la commune pour faire face à la décision la préfectorale ?

La solution du contrat de mixité sociale

Un contrat de mixité sociale est un document offrant à l'État, la métropole Aix-Marseille-Provence, la commune et les acteurs de l'habitat (les bailleurs sociaux) la possibilité de s'engager sur des perspectives de construction communes. Ce contrat, conclu pour trois ans, fixe les objectifs et les engagements pris en matière d'action foncière, d'urbanisme, de programmation et de financement des logements.

Un premier contrat de ce type a été signé par Grans avec ses partenaires en décembre 2017 pour les périodes 2017/2019 et 2020/2022.

Pour la première période, l'engagement portait sur la création de 66 logements sociaux et 48 pour la suivante. À ce jour, sur 114 logements prévus, 110 sont réalisés, trois sont en cours de livraison et l'un des projets est abandonné.

« Nous sommes entrés en contact avec les services préfectoraux dès le printemps 2023 afin de mettre en place un contrat de mixité sociale se déployant jusqu'en 2027. Ceux-ci n'ont pas encore étudié nos propositions. La seule réponse claire sont les mesures annoncées au mois de décembre dernier. »

**Philippe Leandri,
maire de Grans**

5 questions à Philippe Leandri, maire de Grans

Grans fait partie des quarante communes carencées en termes de logements sociaux. Comment l'expliquez-vous ?

La commune a déjà fait des efforts dans le cadre des lois SRU, Égalité et Citoyenneté. Il faut savoir que 312 logements sociaux sont déjà mis à disposition, et la mairie n'enregistre que 32 demandes en attente à ce jour ! La réalité des besoins est donc loin du nombre réclamé.

Si la réalisation de 320 nouveaux logements sociaux à Grans apparaît irréaliste, il semble toutefois raisonnable d'envisager la construction de 20 à 30 logements sociaux par an. Grans doit prendre sa juste part, c'est normal.

Mais je ne souhaite pas que la ville subisse les erreurs urbanistiques constatées dans nombre de communes depuis des décennies, avec des tours de plusieurs étages qui nuisent au bien-vivre ensemble et dénaturent l'environnement. Résorber la carence annoncée est bien trop risquée pour la commune.

Mon prédécesseur, Yves Vidal, s'est toujours opposé à cette évolution urbanistique. Il avait raison. Je m'inscris dans cette vision. Nous avons déjà refusé près de 900 projets au cours de la décennie précédente, dont la densité proposée par les promoteurs était inacceptable en termes d'équilibre urbain.

Toute nouvelle opération de construction de logements à son impact sur le fonctionnement des équipements publics communaux. En ce sens, je souhaite, avec mon équipe municipale, privilégier la réalisation de logements locatifs sociaux au sein du tissu urbain existant et par le biais de petites opérations foncières, plutôt que des constructions effrénées.

Ma volonté est de plutôt réhabiliter pour éviter de laisser périliter des maisons vides ou de construire sur des terres agricoles.

Un projet symbolise-t-il la limite de l'action de la commune, face à la décision préfectorale ?

Si je devais démontrer l'engagement de la commune en direction de la création de logements sociaux, le meilleur exemple est celui de la Maison Mestre dans le centre-ville. Il symbolise en effet le patrimoine du village qu'il faut préserver en l'embellissant et en le faisant vivre. La municipalité a acquis cette maison en 2021 pour un montant de 450 000 euros. Malgré une subvention de 60% du département, cet investissement est une réelle charge pour la commune qui ne pourra renouveler ce type d'opération au cours des années à venir, en raison du contexte économique et de la nécessaire rigueur budgétaire que je mets en place. Sans oublier les travaux d'aménagement nécessaires sur le bâtiment et des abords pris en charge par la société d'économie mixte Ouest Provence Habitat. Nous nous sommes donc rapprochés de l'Établissement public foncier Paca (EPF) afin d'établir une convention entre la commune, l'EPF, la métropole. L'EPF pourrait alors acquérir des biens identiques proposés par la commune, soit à l'amiable, soit par préemption.



« Je ne souhaite pas que la ville subisse les erreurs urbanistiques constatées dans nombre de communes depuis des décennies avec des tours de plusieurs étages qui nuisent au bien-vivre ensemble et dénaturent l'environnement. »



Ces constructions de logements engendrent-elles des coûts supplémentaires pour la commune ?

Évidemment ! Le projet de l'Enclos a engendré un apport supplémentaire de la population que nos structures municipales (crèche, classes d'écoles maternelle et élémentaire, cantine, réseaux, parking) ont dû fort logiquement absorber. Cela n'est pas neutre et représente des coûts de fonctionnement importants pour la commune. Par exemple, la crèche accueille actuellement 42 enfants. Nos moyens budgétaires ne nous permettent pas à ce jour de construire une nouvelle crèche, ni, de ce fait, une nouvelle cantine !

Il a fallu également repenser les déplacements qui ont augmenté. Nous avons donc préconisé la reconstruction de l'ancienne médiathèque et son déplacement dans un autre lieu. À sa place, un nouveau parking avec des places réservées pour les personnes à mobilité réduite sera réalisé, incluant un nouvel espace vert, des bancs et une fontaine.

Un projet intergénérationnel est en cours d'étude auprès de plusieurs bailleurs sociaux dans le secteur des Coussouls où seront installés une crèche de 25 berceaux et 14 à 17 logements réservés aux personnes du Bel âge». Nous agissons déjà sur le développement des infrastructures pour adapter la ville aux nouveaux besoins de nos concitoyens. Nous le faisons de manière réfléchie et équilibrée, dans un contexte maîtrisé.

La maîtrise revendiquée de la construction de logements sociaux à Grans n'est-elle pas désormais suspendue par l'arrêté du Préfet en date du 21 décembre 2023 ?

La sanction financière annoncée est très lourde. Cela représente une somme de 250 000 € chaque année sur le budget investissement, un montant qui pourrait s'alourdir avec une multiplication par 5 chaque année et atteindre la somme de 690 000 euros. On imagine bien ce que cette somme pourrait représenter sur notre budget qui est de 11 M€ avec actuellement un excédent budgétaire de 1 M€. Intenable pour nos finances !

Avec cette décision, nous craignons de perdre notre autonomie dans l'attribution des logements sociaux. À titre d'exemple, concernant le projet des 96 logements sociaux dans le secteur de l'Enclos, 84 % des attributions ont bénéficié à des Gransois, ce qui ne serait plus le cas dans le cadre de la préemption annoncée par le préfet...

« Ma volonté est de réhabiliter plutôt que de laisser périr des maisons vides ou de construire sur des terres agricoles. »

Existe-t-il d'autres difficultés auxquelles la commune doit faire face pour proposer de nouveaux logements sociaux ?

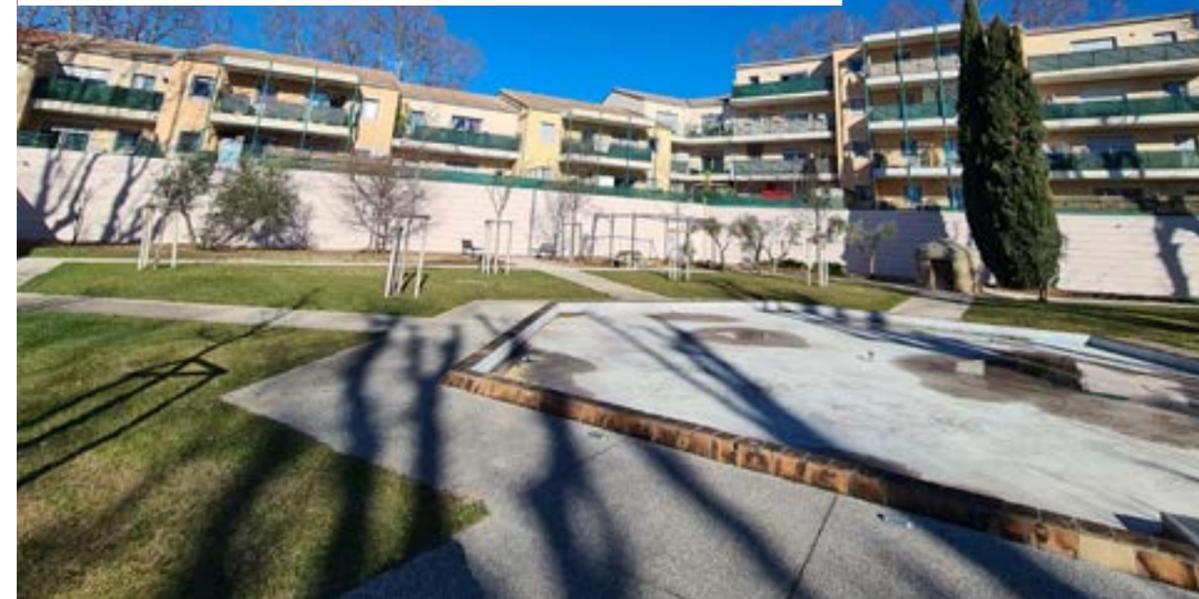
Une trop grande densité de nouveaux logements, sociaux ou autres, dans une zone non urbanisée, impliquerait de revoir notre réseau d'assainissement, d'eau potable, qui serait alors sous-dimensionné avec à la clé des investissements très importants. Le budget actuel de notre commune peut-il se le permettre ? Non !

Nous allons donc rencontrer le préfet et ses services très rapidement afin de faire valoir notre point de vue et proposer un nouveau contrat de mixité sociale entérinant nos objectifs tels que la Maison Mestre par exemple en lien avec l'EPF et la métropole.

On pense également aux risques de débordement de la Touloubre, à la menace toujours présente des feux de forêt. N'oublions pas également que nous avons nombre d'hectares classés en Natura 2000 à protéger, que l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN) s'applique à notre commune sans oublier notre volonté de pérenniser voire de sanctuariser nos zones agricoles qui sont essentielles à notre qualité de vie, autant d'obstacles difficilement surmontables. J'oserais affirmer : à l'impossible, nul n'est tenu !

Tout en souhaitant un dialogue constructif avec les services du préfet, je suis prêt à sensibiliser et mobiliser les Gransois, s'il le faut, pour empêcher la construction de 320 nouveaux logements sociaux à Grans. Je préfère un développement harmonieux privilégiant le cadre de vie et la maîtrise des dépenses publiques qu'une densification à outrance. J'organiserai une réunion publique au cours de ce mois de février afin que les habitants soient informés dans le détail de notre volonté et de nos actions sur ce dossier majeur pour notre commune.

1) La loi Climat et résilience du 22 août 2021 a posé un objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050. Cette loi a également établi un premier objectif intermédiaire de réduction par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.



« À Grans, les terres agricoles sont importantes, font vivre nombre de familles et nourrissent les habitants, quelles que soient les cultures (maraichères, fruitières, oléicoles...)

La volonté de préserver cette richesse demeure et doit s'amplifier car elle participe à notre art de bien vivre ensemble. »



#VŒUXDUMAIRE

Cérémonie des vœux du maire : cap sur les projets d'avenir de la commune

Vendredi 26 janvier, plus de 400 Gransois s'étaient donnés rendez-vous à la halle des sports Paul-Sias à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Philippe Leandri, entouré de son équipe et du conseil municipal des jeunes, a présenté la feuille de route à suivre pour l'avenir de Grans. Le cap était donné et c'est avec détermination et engagement que le premier magistrat a mis l'accent sur les projets structurants pour la commune et la préservation de notre cadre de vie. En cette année olympique, il a formulé le souhait de poursuivre le flambeau et de faire perdurer les efforts pour que Grans conserve son authenticité et son art de bien vivre ensemble. Il a affirmé haut et fort défendre les intérêts du village et de ses habitants notamment face à la menace de nouveaux logements sociaux suite à l'annonce par le préfet du classement de Grans en commune carencée.

Extraits choisis du discours du maire



En tant que maire de notre commune, je suis pleinement conscient de l'importance cruciale de répondre aux demandes de logements des Gransois de manière équilibrée et responsable... On a imposé à Yves Vidal de construire 100 logements qui ont été livrés en 2021. Cela ne leur suffit pas ! Ils nous demandent d'en réaliser 320 de plus ! NON ! [...] Nous n'avons pas les infrastructures, écoles, crèches, places de parking, pour accueillir plusieurs centaines de familles au risque de fracturer notre village et de lui faire perdre son âme.

L'année dernière, à l'initiative des parents d'élèves et le soutien de l'inspectrice de l'éducation nationale, nous nous sommes battus pour obtenir l'ouverture d'une 7^e classe de maternelle. Pour le bien des enfants, j'ai fait le choix d'embaucher une Atsem. Cette présence aux côtés des enseignants, au quotidien est indispensable à la sécurité et au développement des enfants.

L'accompagnement de nos aînés et la solidarité pour les plus fragiles est au cœur de nos priorités. La commune met à disposition un lieu leur permettant de se retrouver et de se divertir. Il ont également la possibilité de venir partager des repas à la cantine municipale.



la médiathèque



le pôle socio-culturel

À l'automne, nous avons inauguré la médiathèque Max-Philippe Delavouet. Ce nouvel équipement est installé au cœur d'un patrimoine restauré et présage du savoir de demain. L'accès à la culture de Grans est gratuit et accessible à tous : médiathèque, concerts, festival de jazz, conférences...

Projet phare du mandat : le pôle socio-culturel dans un cadre idyllique aux abords de la fontaine Mary-Rose. Une vraie demande des Gransois depuis de nombreuses années, sortir le centre aéré de l'école. Ce sera bientôt chose faite avec cette réalisation ! Mais pas que : programmations artistiques, sportives, événementielles ou associatives. Les études sont faites, les plans se finalisent et nous sommes impatients de vous y accueillir... Cette ambition répond à la volonté que je partage avec les Gransois de maintenir la qualité de notre art de vivre. Je dirai même, un art de bien vivre ensemble.

Nous nous mobilisons pour protéger les habitants des difficultés quotidiennes comme le pouvoir d'achat, l'isolement des seniors et l'absence de perspective pour nos jeunes.

Pour autant, être maire à Grans, c'est quoi ?

- Être maire à Grans, c'est être un élu de proximité. C'est avoir toujours sa porte ouverte, être disponible pour les administrés.
- Être maire à Grans, c'est une présence constante sur le terrain et une écoute bienveillante
- Être maire à Grans, c'est développer une démocratie citoyenne laissant toute la place à la concertation.
- Être maire à Grans, c'est encourager le respect de la nature et sa présence au cœur de ville.
- Être maire à Grans, c'est s'inspirer de son histoire, faire vivre ses traditions et développer des projets structurants.

C'est ça être maire de Grans !

Notre engagement, c'est savoir-faire - savoir-être et le faire savoir !

Bonne année 2024 à toutes et tous !

Jean Arnaud, le maréchal ferrant honoré pour son parcours

Né le 21 octobre 1931, Jean Arnaud est un enfant du pays. Issu d'une famille nombreuse, Jean est la 5^e et dernière génération de maréchal ferrant et de forgeron gransois.

Il se marie en 1955 et de cette union naquirent deux enfants et quatre petites-filles. Il consacre la majeure partie de sa vie au bénévolat dont 50 ans au comité des fêtes du village et 45 ans en tant que pompier volontaire.

Jean est indissociable de l'organisation des foires gransoises qui firent la renommée de notre village. Durant trois décennies,

il en fut la figure de proue. On lui doit également la création de l'association des cavaliers de la forge en 1980 et la première équipe de horse-ball locale.

Investi dans la vie associative et politique gransoise, sa forge située à l'emplacement de l'actuel Petit Casino sera à maintes reprises, le siège de campagnes électorales.

Fière de ce Gransois aussi méritant, la municipalité a tenu à lui rendre hommage en lui remettant la médaille de la ville le soir des vœux du maire.



Le don de sang peut sauver une vie !

L'association gransoise des donneurs de sang bénévoles appelle à la mobilisation.

Le 5 décembre 2023, lors de la dernière collecte par l'association locale des donneurs de sang, 36 personnes ont répondu présent dont quatre nouveaux donneurs. Cependant, ce chiffre est inférieur à ceux des mois précédents (45).

«Le don de sang peut sauver une vie. C'est un acte volontaire qui peut sauver des femmes et des hommes qui

ont un besoin crucial de sang, qu'il s'agisse d'une femme qui accouche, d'un accidenté de la route ou d'une personne atteinte de cancer. Grâce aux dons, des personnes sont soignées via une transfusion sanguine, des plaquettes, des médicaments dérivés du sang issu du don de plasma» affirme avec conviction la présidente de l'association gransoise Rose-Marie Breysse.



« La mobilisation est en constante baisse depuis plusieurs années notamment dans notre région Provence Alpes-Côte d'Azur qui enregistre l'un des taux les plus faibles de mobilisation en France. Or nous avons besoin de sang 365 jours par an dans notre pays. L'acte volontaire et bénévole de don du sang est irremplaçable. »

Rose-Marie Breysse, présidente de l'association gransoise.

Les dates et les inscriptions sont en ligne

Les dates d'inscription aux collectes de don du sang sont disponibles sur le site Internet de l'Établissement

français du sang (EFS): <https://dondesang.efs.santé.fr/>

Qui peut donner ?

Toute personne entre 18 et 70 ans révolus pesant plus de 50 kg. Il est possible de donner son sang jusqu'à six fois/an pour les hommes et quatre fois/an pour les femmes avec un délai de huit semaines entre deux dons.

et la pause où les donneurs sont invités à une collation à laquelle de généreux commerçants gransois participent (la boucherie Isnard, le potager, la boulangerie Banette, la table de Grans, Jardipassion, Super U). «Des commerçants que nous remercions très chaleureusement pour leur implication» précise Rose-Marie Breysse, «sans oublier les services techniques municipaux et la maison des associations.»

Bon à savoir
Il est également possible de se rendre spontanément aux collectes proposées sans rendez-vous



Prochaine collecte le 19 mars 2024

Un appel général à la mobilisation est lancé pour la prochaine collecte programmée le 19 mars prochain, de 14 h à 19 h à la salle des fêtes Gérard-Philippe.

Un vent nouveau souffle sur Terre de Provence

Créée le 31 mai 1994 par son président Jean-Pierre Richard, l'association Terre de Provence fêtera son 30^e anniversaire cette année. Après 3 décennies vouées à la défense de la culture provençale, le président a transmis le flambeau à Éléonore Gire, jeune Gransoise investie dans la transmission des traditions locales depuis son enfance.

«Une page de ma vie se tourne. L'émotion est grande mais il faut savoir partir pour impulser un souffle nouveau à l'association. Je remercie les membres actifs et la municipalité pour leur soutien et leur enthousiasme à voir évoluer Terre de Provence» lance fièrement Jean-Pierre Richard qui demeure président du Collectif Prouvènço et de l'observatoire de la langue et de la culture provençales mais aussi conseiller régional, président de la commission patrimoine, traditions et langues régionales.

L'association a développé au fil des ans de nombreuses activités comme l'atelier de costumes, le cours de provençal, le traditionnel café provençal tout en participant à de nombreux festivals régionaux et événements locaux pour promouvoir la culture de notre territoire. Les grands rendez-vous annuels sont maintenus à commencer par le célèbre Bagno Caudo organisé comme de coutume début février, sans compter la participation à la procession de la Saint-Georges le 21 avril, au printemps des collines courant mai et au forum des associations en septembre.

Grâce aux associations de défense de la culture provençale telle que Terre de Provence et le Collectif Provence, 10 000 élèves étudient la langue de Mistral de la maternelle au lycée. «C'est une belle victoire et une avancée dans la reconnaissance de notre langue. Notre culture est une valeur sûre et l'osmose territoriale doit être maintenue. J'œuvrerai dans cette direction avec la volonté de préserver notre langue et notre folklore» rajoute la nouvelle présidente élue à l'unanimité. Bènvengudo Éléonore !



« Je suis adhérente de Terre de Provence depuis mon plus jeune âge. J'ai baigné dans cette culture et c'est tout naturellement que j'ai présenté l'option provençal au Baccalauréat. J'ai toujours porté la Provence dans mon cœur et c'est aujourd'hui un honneur de succéder à Jean-Pierre. Terre de Provence est une seconde famille que je souhaite servir dignement. »

Éléonore Gire



« Je passe la main après 30 années à la tête de l'association, une vie en somme ! L'aventure continue avec Éléonore qui sait pouvoir compter sur mon accompagnement en cas de besoin. Terre de Provence aura marqué ma vie et rayonne aujourd'hui au delà du territoire communal »

Jean-Pierre Richard

Renseignements

Terre de Provence – Éléonore Gire
terreprovence@hotmail.fr



#BIENVENUE #COMMERÇANTS

Bienvenue Benoit

Depuis le 27 janvier, un nouveau commerce de proximité a ouvert ses portes au 18, cours Camille Pelletan. Benoit Gonthier est en effet désormais l'heureux propriétaire de la Maison Nola, fromagerie spécialisée en produits du terroir et épicerie fine, située entre le National et l'Unic bar. Rencontre avec un entrepreneur investi, attaché aux traditions locales.

Farenque d'origine, Benoit est avant tout un épicurien, fan de sports nautiques, de foot et de trail. Diplômé d'un BTS commerce international, il quitte tout naturellement la région pour découvrir de nouveaux horizons. Son périple débute en Irlande pour s'achever à Nouméa où il posera ses valises pendant 10 ans. Commercial dans l'âme, il travaille pour le compte de multinationales dans différents domaines, dont l'environnement qui lui tient à cœur et l'agro-alimentaire. Sa période d'expatriation achevée, il revient au pays avec l'envie d'entreprendre. « Mon choix s'est porté sans détour sur le commerce de proximité pour le côté relationnel et l'authenticité des rencontres » commente le jeune homme. Son côté épicurien, son attachement aux traditions locales et aux produits du terroir le mène tout

droit vers le commerce de bouche et plus précisément vers le fromage, l'un des plus célèbres fleurons français. Après une formation reconversion en fromagerie au centre de formation des produits laitiers à Rungis, il acquiert le local situé 18, cours Camille Pelletan et se lance dans une rénovation complète des lieux.

Ouvert du mardi au dimanche matin, le nouveau commerçant a pour objectif de promouvoir la production locale tout en offrant un large choix de fromages issus des 4 coins de France. Plus de 80 références sont présentes sur les étals pour ravir les papilles, sans oublier les stars de la saison, la raclette et de la fondue savoyarde ! À consommer sans modération mais avec délectation.

Renseignements

Maison Nola
06 20 46 73 81
contact@maison-nola.com

Horaires

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30
et de 15 h 30 à 19 h.
Le dimanche de 9 h à 12 h 30



« Je souhaite avant tout satisfaire ma clientèle en m'adaptant à leur goût et avec l'ambition de leur faire découvrir de nouvelles saveurs sur les conseils de fermiers et affineurs partenaires. »

Benoit Gonthier

#CULTURE #MÉDIATHÈQUE MAX PHILIPPE DELAVOUËT

L'agenda de la médiathèque

Mercredi 7 février & vendredi 23 février || 10 h > 10 h 30

Rendez-vous des tout-petits : lire, chanter et jouer avec bébé

Les bibliothécaires jeunesse reçoivent les 0-3 ans pour partager un moment de lecture. Entrée libre, sans inscription.

Vendredi 16 février || 10 h > 11 h 30

Rendez-vous des très grands

Rendez-vous sur le thème de la cuisine (d'ici et d'ailleurs) accompagné d'un jeu « Cherche et trouve » sur les vieux ustensiles de cuisine. Renseignements au 04 90 55 85 69

Mercredi 28 février || 14 h 30 > 17 h 30

Rendez-vous des petits curieux : masques aux mille couleurs

Papier, feutres et ciseaux en main, viens fabriquer ton propre masque pour un carnaval haut en couleurs ! À partir de 3 ans, atelier en autonomie, sans inscription. Renseignements au 04 90 55 85 69

Lecture par nature, 7^e édition : littérature musclée

Lecture par nature est un festival culturel unique en France, porté par la métropole Aix-Marseille-Provence en partenariat avec le département des Bouches-du-Rhône et l'Agence régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une fête mais aussi un véritable projet de développement culturel à

l'échelle du territoire métropolitain.

Pour cette édition, en cette année olympique, le sport est bien entendu à l'honneur. Artistes, auteurs, compagnies nous invitent à mettre en mouvement nos corps et nos méninges, au gré des événements proposés gratuitement sur notre territoire.



Mardi 6 février || 19 h

Accueil du public autour d'un apéritif convivial dès 18 h 15.

Le roman du stade

Conférence dialoguée entre Christian Bromberger & François Thomazeau

Pourquoi les gens se passionnent-ils pour le football alors même que les matchs, en raison de la différence des budgets des clubs, obéissent, pour la plupart, à des scénarios préétablis ?

Le sport de haut niveau entretient des rapports étroits avec l'art, le spectacle et le romanesque. Il se déroule souvent en plusieurs actes, épouse une dramaturgie et implique des personnages jouant des rôles précis, du premier aux plus secondaires.

Mais qu'est-ce que qui les différencie vraiment ?

Les promoteurs du sport-spectacle affirment que ce qui fait la spécificité et l'intérêt particulier du sport est son imprévisibilité, souvent qualifié de « glorieuse incertitude du sport ». Mais est-ce le cas ? Est-ce que le sport n'obéit pas, lui aussi, à des scénarios préétablis ?

François Thomazeau soutient que les acteurs du sport tendent de plus en plus à gommer cette fameuse incertitude pour se rapprocher d'une forme de spectacle écrite à l'avance, qui minimise les risques et favorise les placements sûrs.

Pour Christian Bromberger, la question est de savoir pourquoi les gens se passionnent pour le sport et pour le foot en particulier. Si l'on se passionne pour le football, c'est que ce sport est à l'image de la vie.



Sur inscription au 04 90 55 85 69 ou formulaire en ligne



La programmation de l'espace Robert-Hossein

Lundi 5 février à 18h30

Coup de cœur surprise

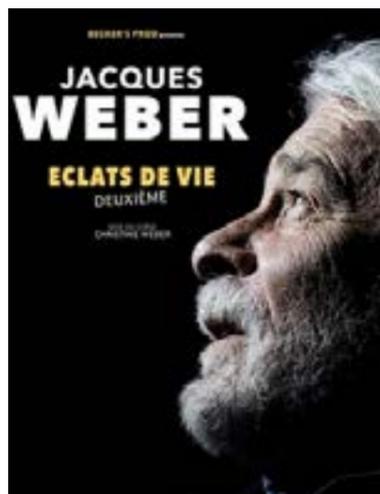
Cinéma
Tous les mois un film surprise à découvrir en avant-première.

Dimanche 11 février 18h

Jacques Weber Éclats de vie

Théâtre
Durée 1h30
Tarif A (30€ / 26€ / 14€)
scenesetcines.fr / 04 90 55 71 53

Nul besoin de décors et d'artifices, Jacques Weber illumine la scène par sa seule présence. Le temps d'une soirée, il s'empare des plus beaux textes de la langue française, Molière, Duras, Becket, Devos... Il mélange les époques et les styles, y mêle des musiques pour recomposer un puzzle à son image. Généreux, il se confie sur sa carrière, parsemée de rencontres et de souvenirs mémorables, livre les peurs, les doutes et les joies qui lui ont permis d'être l'acteur et l'homme qu'il est aujourd'hui.



Les Élancées

Du 10 au 25 février, le festival des arts du geste fête ses 25 ans.

Dimanche 18 février à 11h

Vu

Solo pour manipulateur d'objets usuels
Cie Sacekripa

À la croisée du théâtre d'objets, du cirque miniature et du clown involontaire, Vu met en scène un personnage méticuleux, délicat et ordonné à outrance, qui s'improvise manipulateur d'objets du quotidien. On rit autant qu'on s'émerveille !

Vu sera suivi en extérieur de

C'est idiot mais ça colle à la peau

Cirque chorégraphié
De et avec Yohan Durand

Un spectacle rythmé à la frontière des arts entre cirque, danse et théâtre de rue. Jonglant avec une époustouflante dextérité, Yohan Durand nous réconcilie avec un art que beaucoup pourraient penser désuet : le diabolo.

Durée 1h30
Matinée conseillée à partir de 8 ans

Dimanche 18 février à 14h30

Atelier d'initiation au diabolo

Pour accompagner son spectacle, C'est idiot mais ça colle à la peau, l'artiste jongleur Yohan Durand propose aux enfants à partir de 6 ans un atelier d'initiation au diabolo. L'après-midi se terminera par un goûter offert.

Atelier gratuit. Réservation indispensable au 04 90 55 71 53

Dimanche 18 février à 19h

Les Élancées font leur cinéma

Le repaire des contraires

De Léa Rinaldi
Documentaire - 1h20 - 2023

Depuis plus de vingt ans, Léa Thomasi sensibilise les enfants de la cité à Chanteloup-les-Vignes, aux arts du geste. Elle voit enfin son action reconnue par la mairie qui finance la construction d'un chapi-teau en dur : Le Repaire des contraires. Mais ce lieu social et artistique est détruit par un incendie en 2019.



Vendredi 23 février 18h30

Bounce back

Danse

La chorégraphe franco-américaine Christina Towle a réuni quatre danseurs musiciens autour d'un ballon de basket et nous offre un match chorégraphié joyeux et percutant sur une musique électro jouée en live.

Durée 45 min.
Conseillé à partir de 7 ans

Vendredi 2 février

× **Vente de crêpes**, organisée par l'association gransoise des parents d'élèves.
Skate-parc.

Samedi 3 février

× **Championnat M18**, organisé par AIL volley.
15 h, gymnase Barugola.

Dimanche 4 février

× **Tournoi M15**, organisé par AIL volley.
9 h, gymnase Barugola.

× **Exposition de voitures anciennes et de prestige**, organisée par l'association Cars and coffee.
9 h > 12 h, foirail.

× **Bagno caudo**
Terre de Provence organise sa traditionnelle bagno caudo (anchoïade). Renseignements et réservations 06 28 05 99 61
Places limitées.
12 h, salle des fêtes.

Lundi 5 février



× **Conseil municipal**
Le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune. Les séances sont publiques et ouvertes à tous.
19 h 30, hôtel de ville.

Mardi 6 février

× **Atelier sommeil**, améliorez la qualité de votre sommeil !
Renseignements auprès du CCAS au 04 90 55 46 45.
14 h > 16 h, maison des associations.

× **Réunion publique - Place de la liberté** (détails p.8)
18 h 30, salle des fêtes.

× **Lecture par nature: le roman du stade** (détails p.23)
19 h, médiathèque.

Mercredi 7 février

× **Rendez-vous des tout-petits: lire, chanter et jouer avec bébé.** (détails p.23).
10 h > 10 h 30, médiathèque.

Vendredi 9 et samedi 10 février

× **Randonnée JO 2024 - Grande randonnée vers Paris**, organisée par Grans randonnée.
8 h, parking du foirail.

Vendredi 9 février

× **Assemblée générale de Grans culture**
17 h 30, salle des fêtes.

Samedi 10 et dimanche 11 février

× **Compétition de tir à l'arc**
Gymnase Barugola.

Samedi 10 février

× **Formation PSC1**
9 h > 17 h, hôtel de ville.

× **Concours de contrée**, organisé par l'ASG. Tirage à 17 h 45 - Début du concours à 18 h 15. 15€ par personne, repas compris. Inscriptions obligatoires avant le 7 février au 06 71 33 56 91.
17 h 45, salle des fêtes.

Dimanche 11 février

× **Éclats de vie - Jacques Weber** (détails p.24)
18 h, espace Robert-Hossein.

Mercredi 14 février

× **Permanence d'accueil du relais petite enfance "Les 3 collines"**, dispositif agréé par la CAF pour répondre aux besoins des parents et futurs parents d'enfants de moins de 6 ans et des assistants maternels et gardes à domicile indépendants.
9 h > 12 h, maison des associations.

× **Rando des célibataires**
1^{re} édition de la rando des célibataires, organisée en collaboration avec Mary-Rose événements pour la Saint-Valentin.
13 h 30, parc de la fontaine Mary-Rose.

× **Hiver des poètes**
organisé par Mary-Rose événements à l'occasion de la Saint-Valentin (détails p.26).
13 h 30, parc de la fontaine Mary-Rose.

× **Les rendez-vous de Léon**
Vous aimez tricoter, coudre et partager ? Nous vous proposons de nous retrouver un mercredi par mois, de 14 h à 16 h 30, pour les rendez-vous de Léon.
14 h > 16 h 30, maison des associations.

Vendredi 16 février

Permanence de la mutuelle familiale.

Renseignement auprès du CCAS : 04 90 55 99 75

Vendredi 16 février (suite)

- × **Rendez-vous pour les très grands!** (détails p.23)
10 h > 11 h 30, médiathèque.

Samedi 17 février

- × **Conférence sur la lithothérapie**, organisée par l'association l'Arbre de vie. *Maison des associations.*
- × **Formation PSC1**
9 h > 17 h, hôtel de ville.
- × **Aïoli**, organisé par le Comité des fêtes. Renseignements comitedesfetesgrans@gmail.com – 06 49 88 35 19
11 h, salle des fêtes.
- × **Match de volley Grans/Digne**
20 h 30, gymnase Barugola.

Dimanche 18 février

- × **Atelier lithothérapie**, organisé par l'association l'Arbre de vie.
9 h > 18 h, maison des associations.

Lundi 19 février

- × **Permanence de la plateforme de répit Le maillon**, pour soutien psychologique aux proches aidants.
14 h > 17 h, CCAS.

Mardi 20 février

- × **Permanence du pôle infos seniors**, sur rendez-vous au 04 90 44 13 17 ou au 04 90 55 99 75. CCAS.

Mercredi 21 février

- × **Les ateliers couture de Léon** L'association Léon le mouton vous proposons de vous retrouver pour des ateliers de couture débutants. Renseignements au 06 75 75 27 33.
14 h > 16 h 30, maison des associations.

Vendredi 23 février

- × **Permanence de l'agence départementale d'information sur le logement des Bouches-du-Rhône** (ADIL 13), sur rendez-vous au 04 90 55 99 75.
9 h 30 > 12 h 30, CCAS.
- × **Rendez-vous des tout-petits : lire, chanter et jouer avec bébé** (détails p.23).
10 h > 10 h 30, médiathèque.

Samedi 24 février

- × **Randonnée pour l'Ukraine**, organisée par Grans randonnée.
13 h 30, parking du foirail.

Samedi 24 février (suite)

- × **Soirée dansante**, organisée par Grans en danse.
20 h, salle des fêtes.

Du lundi 26 février au vendredi 1^{er} mars

- × **Stage de basket**, organisé par le Basket club gransois. Tous les jours de 8 h à 17 h. *Gymnase Paul-Sias.*

Mercredi 28 février



- × **Rendez-vous des petits curieux**: masque aux mille couleurs (détails p.23).
14 h 30 > 17 h 30, médiathèque.

Du jeudi 29 février au mardi 5 mars

- × **Stage d'arts plastiques**, organisé par l'association Lez'arts verts, de 13 h 30 à 17 h 30 sur le thème de l'art japonais, pour les 6/14 ans. Le jeudi, vendredi, lundi et mardi. 12€ la séance. Réservation au 06 16 52 69 99. *Maison des associations.*



L'Hiver des poètes

- × À l'occasion de la Saint-Valentin, Mary-Rose événements vous propose L'Hiver des Poètes. Un après-midi ludique pour tous les âges ; jeux de piste, maquillage pour les enfants, lancement de l'exposition 2024 *Love à Mary Rose* et d'autres surprises ! Venez nombreux ! Manifestation gratuite.
Mercredi 14 février, à partir de 13 h 30.

#OPPOSITION

Grans à cœur

Le dernier Conseil Municipal de décembre a permis à notre groupe de clarifier certains points. La majorité a décidé d'abroger les aides aux commerçants souhaitant effectuer des travaux d'accessibilité ou de signalétique. Nous ne comprenons pas ce choix. Nous n'avons pas voté ce point. Un autre point a suscité une incompréhension de notre part, le fait de faire payer les professionnels pour leurs déchets d'équipements électriques, mobilier, carton au sein des déchetteries de la métropole alors que ce service est gratuit. Dernier point non évoqué en Conseil Municipal, la possibilité d'octroyer une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, de 300€ à 800€, à nos employés municipaux. De nombreux fonctionnaires d'état ont eu cette prime en novembre 2023, un décret du 30 octobre donnait la possibilité au maire de donner à ses employés cette prime. A ce jour la majorité n'a pas repris notre proposition. Nous espérons une bonne nouvelle en ce début d'année. D'autres points seront à évoquer prochainement, la mise en carence de notre commune concernant le manque de logements sociaux, le transfert de la compétence voirie et la propreté de notre commune à la métropole.

L'ÉTAT CIVIL

En raison de la réglementation sur la protection des données publiques, la municipalité n'est plus autorisée à publier d'office l'état civil sauf avis contraire des familles concernées.

Le service accueil de la mairie invite les Gransois à se faire connaître s'ils souhaitent apparaître dans la rubrique état civil d'Un mois à Grans.

Vous souhaitez recevoir des informations régulières sur la vie culturelle ou sur les événements de votre ville ? Inscrivez vous et soyez destinataire de notre newsletter ! Déposez ce bulletin à l'accueil de la mairie ou envoyez-le à **Mairie de Grans – Hôtel de ville – Boulevard Victor-Jauffret – 13450 Grans.**

un mois à Grans
VOTRE BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS
la newsletter

Prénom & nom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Courriel :
 Tél. :

Conformément à la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée le 20 juin 2018 et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au délégué à la protection des données : dpo@grans.fr



ville de
Grans

AÏOLI GRANSOIS

Organisé par le comité des fêtes.

Samedi 17 février à 11 h à la salle des fêtes.

Inscriptions jusqu'au 9 février à la maison des associations.